

« Les paroles prononcées par M. Ichiro Ogasawara, Ambassadeur du Japon, lors de la réunion du 30 avril organisée par SEM le Premier Ministre de Madagascar avec le corps diplomatique »

Dans le processus qui nous amène aux élections présidentielles, ce qui est le plus important pour le Japon, c'est la constitutionnalité et la non-violence. L'alternance du pouvoir, qui a eu lieu pendant la crise de 2009, a été anticonstitutionnelle et violente. La crise de 2009 a plongé Madagascar dans une isolation internationale totale, car la plupart des pays étrangers, y compris le Japon, n'ont pas pu reconnaître un gouvernement issu d'un processus anticonstitutionnel. Il faut éviter à tous prix qu'une pareille crise ne se reproduise cette fois-ci.

Après les élections présidentielles dernières, nous avons constaté un grand progrès à Madagascar surtout en termes d'institutions démocratiques. Elles sont indispensables pour la tenue des élections. Une fois installées, il n'y a qu'à respecter les décisions de ces institutions démocratiques.

J'apprécie la disponibilité de SEM le Président de la République Malgache au dialogue. Nous souhaitons que ce dialogue contribue d'une manière transparente et ouverte au processus constitutionnel jalonné par les décisions des institutions démocratiques.

J'exprime mes condoléances sincères aux familles de ce qui ont décédé pendant l'événement du 21 avril dernier. Il est regrettable à constater que certains saccages se sont produits à l'encontre des établissements commerciaux dans cette situation agitée. Il ne s'agit que des crimes ou des délits. J'apprécie hautement des efforts déployés par la police ou par le gendarme qui a intervenu efficacement pour la protection de ces établissements. Laissez-nous continuer à compter sur eux pour protéger la population, y compris des ressortissants étrangers, du banditisme.

Nous appuyons le Gouvernement de Madagascar dirigé par M. le Premier Ministre pour qu'il continue à maîtriser la situation pour mener à bien les élections présidentielles d'une manière constitutionnelle et paisible.